



Concours d'entrée Doctorat

Pré-requis

Sans limite d'âge.

Les candidats ne peuvent se présenter plus de trois fois.

Ce cycle est ouvert sur concours aux candidats remplissant les conditions d'inscription à l'université et titulaires d'un des diplômes suivants :

- Master français ou étranger ;
- diplôme de 2e cycle supérieur français ou étranger ;
- diplômes du CNSMDP ou du CNSMDL conférant le grade de master ;
- DFS du CNSMDP et DNESM du CNSMDL par validation des acquis ;
- études à l'étranger d'un niveau équivalent ou bénéficiant d'une validation d'acquis,

En chant, instrument, jazz, musique ancienne, musique de chambre instrumentale ou vocale, direction de chœurs ou d'ensemble instrumental, écriture ou composition.

Les candidats au concours d'entrée qui ne sont pas ressortissants d'États francophones, devront présenter, à l'appui de leur dossier d'inscription au concours d'entrée un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à C1 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe.

Présélection sur dossier

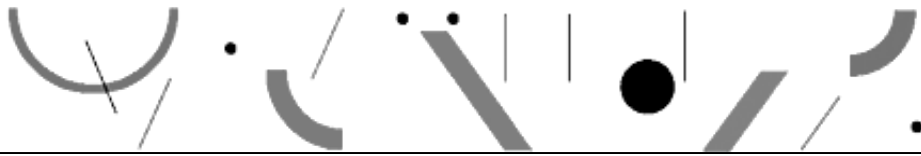
Sur examen, par un jury interne composé de représentants de l'Université et du Conservatoire, d'un dossier comprenant :

- la copie du diplôme pré-requis ;
- un curriculum vitæ ;
- un état précis des activités d'interprète, de compositeur ou d'activités relevant du champ de l'écriture ou de la culture musicale (publications, articles, conférences, restauration de partitions, arrangements, orchestration, éléments d'une recherche théorique et/ou appliquée) déjà menée par le candidat ;
- un projet de recherche en français sur le sujet de la recherche envisagée par le candidat (entre 4500 à 7500 signes, soit 750 à 1000 mots).

Admissibilité

Sur épreuve et entretien en français.

- un récital public d'une durée d'1 heure environ composé d'un programme en lien avec le sujet de la recherche envisagée par le candidat qui précisera la durée de chaque œuvre. Le jury entendra tout ou partie du programme (au moins 30 mn), se réservant le



droit d'interrompre à tout moment le candidat.

- un entretien en français d'une durée de 15 mn environ.
- pour ceux qui ne relèvent pas du champ de l'interprétation, la présentation orale des travaux passés et en cours et du projet de thèse (durée 30mn).

Admission et inscription

L'inscription définitive se fait selon les modalités définies par l'école doctorale Lyon-Saint-Etienne ED 484 3LA.

[Calendrier d'inscription et des épreuves](#)